

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

Année 2021

Mouvement Citoyen Tous Migrants



# **SOMMAIRE**

---

## **1 INTRODUCTION**

page 3

## **2 NOS ACTIONS**

### **2.1 PÔLE ÉVÉNEMENTIEL**

page 5

### **2.2 PÔLE JURIDIQUE**

page 8

### **2.3 PÔLE MARAUDE**

page 12

### **2.4 PÔLE COMMUNICATION**

page 14

### **2.5 PÔLE DIALOGUE**

page 15

## **3 RAPPORT FINANCIER**

page 17

## **4 NOS ORIENTATIONS**

page 22

## **5 ANNEXE**

page 24

# 1. INTRODUCTION

---

Notre Mouvement citoyen s'est créé en septembre 2015, d'abord sous le nom « Pas en notre nom, Briançon », puis « Mouvement citoyen Tous Migrants », lors de notre transformation en association déclarée sous le statut de la loi de 1901. Les activités de notre association s'inscrivent toutes, d'une manière ou d'une autre, dans sa double mission de sensibilisation et de plaidoyer en faveur du respect des droits fondamentaux des personnes migrantes.

Depuis, la situation des personnes exilées dans le monde, en Europe, en France, à la frontière franco-italienne, jusqu'ici dans le Briançonnais ne s'est pas améliorée. Sous couvert de « lutte contre le terrorisme », la politique migratoire du gouvernement se traduit par une forme de « militarisation » croissante de la frontière pour refouler les personnes exilées. Les effectifs de la police aux frontières de Montgenèvre ont doublé depuis le rétablissement des frontières intérieures en 2015, avec une soixantaine de personnes actuellement. Se sont progressivement ajoutés des gendarmes mobiles, des militaires de l'opération sentinelle, des gendarmes réservistes, des policiers en renforts...

Malgré cette militarisation croissante de la frontière depuis, les habitants et associations du Briançonnais ont accueilli plus de 20 000 personnes depuis 2017, de manière aussi digne que possible, dont plus de 5 000 en 2021. Cet accueil s'est réalisé avec l'hostilité croissante de la municipalité de Briançon et de la communautés de communes qui ont retiré en 2021 tous les moyens matériels mis à disposition par les élus de la mandature précédente, jusqu'à la fermeture du Refuge qui a même été muré pour l'occasion.

Malgré cette hostilité, l'association Refuges Solidaires a pu poursuivre sa mission d'accueil d'urgence dans un ancien sanatorium, Les Terrasses, route de Grenoble à Briançon. L'acquisition de ce tiers-lieu, principalement dédié à l'accueil des personnes exilées, a été réalisée grâce à des fondations et des donateurs privés. Mais la sur-occupation du lieu a contraint l'association à suspendre l'hébergement le jour de l'inauguration officielle du tiers-lieu, le 24 octobre 2021. S'en est suivi l'utilisation du hall de la gare par plus de deux cents personnes pendant une première nuit, puis l'accueil par la paroisse de Sainte Catherine qui a généreusement ouvert les portes de l'église, avant de mettre son terrain à la disposition des personnes exilées. Refuges Solidaires, aidé par toutes les forces bénévoles possibles et le soutien des ONG, a pu ainsi poursuivre sa mission.

De notre côté, nous avons engagé une action en référé-liberté pour que l'Etat assume enfin ses responsabilités en matière d'hébergement d'urgence. Nous nous sommes heurtés au refus du tribunal de reconnaître la situation d'urgence, tandis que la préfecture a renforcé la militarisation de la frontière par un escadron supplémentaire de gendarmes mobiles.

Nous avons continué de dénoncer sans relâche les atteintes aux droits des personnes exilées à la frontière, par nos manifestations, nos campagnes de presse, nos actions en justice, nos témoignages au sein des réseaux auquel nous participons...

Nous avons poursuivi notre participation au collectif Maraudes et notre partenariat avec Médecins du Monde, malgré la répression policière et judiciaire qui se sont notamment traduites par une cinquantaine d'amendes et par deux bénévoles condamnées au nom de l'article L622-1 du Code d'entrée et de séjours des étrangers et du droit d'asile (CESADA).

Rappelons que cet article L622-1 reprend mot pour mot l'article 4 du décret loi Daladier du 2 mai 1938 pénalisant « *Tout individu qui par aide directe ou indirecte aura facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irréguliers d'un étranger sera puni des peines prévues à l'article précédent* ». Jusqu'à présent, seules des exemptions ont pu être obtenues, mais jamais de remise en cause du délit lui-même.

Dans le cas de nos deux bénévoles, il a suffi d'un (faux) témoignage d'un membre des forces de l'ordre pour consacrer le délit aux yeux du procureur et du tribunal de Gap. La parole des 2 bénévoles et celle de leurs témoins n'ont pas compté. Par contre, la cour d'appel de Grenoble a enfin relaxé les 3+4 de Briançon au titre de ce motif de poursuite, ce qui est une victoire importante qui renforce notre détermination.

Nous avons enfin répondu aux invitations qui nous étaient faites d'animer des débats et de sensibiliser le public aux questions migratoires, et de diffuser l'importante documentation dont nous sommes dotés, sans oublier la diffusion de l'ouvrage de Stéphanie Besson, cofondatrice de Tous Migrants « *Trouver Refuge* ».

À l'heure où les idées d'extrême droite ont gagné une grande part des élites dirigeantes, à l'heure où ces élites ne cessent de présenter l'étranger comme la cause des problèmes qu'ils sont incapables de résoudre, à l'heure où l'Europe se trouve à nouveau confronté à la guerre sur son sol, il convient de dénoncer plus que jamais cette autre guerre qui ne dit pas son nom, et qui est menée contre les personnes exilées par les pays européens, dont le notre.

A notre manière, comme les personnes exilées, nous sommes toutes et tous en quête d'un monde où nous pourrions trouver la paix et un avenir pour nos enfants.

C'est pourquoi nous vous proposons de placer cette assemblée générale dans l'esprit de Mireille Dalmás-Marty, juriste et universitaire de renommée mondiale, qui vient de nous quitter. Elle dénonçait la criminalisation des migrations. Pour elle : « *La question des migrations illustre la difficulté, mais aussi la nécessité de surmonter la peur de l'autre pour bâtir cette communauté de destin qui est sans doute notre meilleure chance de survie* » (*Les forces imaginantes du droit* - 2011).

# 2. NOS ACTIONS

## 2.1 PÔLE ÉVÉNEMENTIEL

### • ACTIONS DE RAMASSAGE DE VÊTEMENTS

Cette année 6 ramassages de vêtements ont eu lieu : deux avec les séjours de tourisme solidaire, un avec Mountain Wilderness, deux uniquement avec les membres Tous Migrants et un, le dernier en date, avec les étudiants de Poitiers. A chaque fois plus de 15 sacs ont été ramassés.

### • 6 MARS 2021 : CONSTRUISONS UN PONT D'HUMANITÉ

Suite à un appel international à manifester pour un pont d'humanité, le 6 mars 2021 nous avons organisé un « corridor solidaire » à Montgenèvre. Un cortège de manifestation est parti de l'Obélisque jusqu'aux locaux de la police aux frontières.

- La Fanfare invisible de Paris s'est jointe à la mobilisation.
- Avec la participation des italiens qui nous ont rejoints devant les locaux de la police aux frontières, environ 300 personnes étaient au rendez-vous.



© Juliette Pascal

## • 13 NOVEMBRE 2021 : MOBILISATION « UN TOIT C'EST LA LOI »

Suite à la fermeture de l'accueil au Refuge (installé au sein des Terrasses Solidaires) et à la mise en place de la tente MSF devant la paroisse de Briançon, cette action fût un moyen supplémentaire d'interpeller les autorités sur la situation. Plusieurs membres de l'association ont été moteurs dans l'organisation de cet évènement.

- Projection de films, prises de parole, temps d'échanges, jeux éducatifs, lecture de témoignages, cantine solidaire.

- Les Croquignards ont prêté le matériel de projection et le matériel son.
- Une association grenobloise a pris en charge la gestion d'une cantine solidaire.
- Réalisation d'affiche et de flyers.

**Les plus** : une bonne participation locale (environ 300 personnes)

**Les difficultés** : évènement décidé une semaine avant (temps très court pour la préparation)



## • 18 DÉCEMBRE 2021 : FAITES DE LA FRATERNITÉ

A l'occasion de la Journée Internationale des Migrants, cet évènement a lieu dans différentes villes en France, dont Briançon.

- Conférence D'Alexis Nuselovici, rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les migrations, cantine solidaire de la Maison Bessoulie, présentation des associations solidaires œuvrant sur le territoire, déambulations musicales à travers la ville, prises de parole Place de l'Europe, devant l'église Sainte Catherine et projection du film Bigger Than Us à l'Eden.
- Réalisation d'affiches et de flyers.

**Les plus** : un programme riche et innovant, une bonne participation sur l'ensemble de la journée.

**Les difficultés** : retenir les participants du matin au soir, un programme peut-être trop copieux, peu de monde lors des prises paroles le soir, un matériel de sonorisation qui n'était pas vraiment à la hauteur...



© Tous Migrants



## • EN CONCLUSION

Nous cherchons à renouveler le format de nos événements le plus possible, en gardant des rendez-vous réguliers. Il est important de réunir moments d'informations (conférences, prises de paroles, projections de film) et moments plus conviviaux ou festifs (repas partagés, musique). Il est également important pour nous d'être visibles et d'avoir un message simple et fort pour chaque événement. Nous gardons toujours en tête la possibilité de faire des images qui pourront être reprises par la presse et donc de rendre visible notre message (SOS de flambeaux, panneau Droits de l'Homme lumineux, panneaux de témoignages, chaîne humaine...)

## 2.2 PÔLE JURIDIQUE

---

Le pôle juridique est amené à intervenir dans certains contentieux en matière pénale ou administrative pour défendre et/ou soutenir les droits des personnes exilées mais aussi des solidaires. L'année 2021 fut une année particulièrement intense pour cette petite équipe (Michel, Paquerette, Juliette et Agnès). Daphné Velay, arrivée en novembre comme salariée doctorante pour 3 ans, va renforcer cette équipe.

Nous collaborons avec plusieurs avocats selon les affaires et le lieu de jugement (Marseille, Grenoble, Gap). Nous travaillons aussi en étroite concertation avec plusieurs ONG (ANAFE, ANVITA, CAFI, CCFD, LDH, MDM...) et en relation avec des syndicats (Confédération Paysanne, Sud Solidaires...), des associations de terrain (Utopia 56...), des parlementaires (députés européens, députés, sénateurs) et des élus locaux.

### • LA DÉFENSE DES DROITS DES EXILÉS

Défendre les droits fondamentaux des personnes exilées à ce point de passage frontalier qu'est Montgenèvre nous oblige souvent à agir dans l'urgence (refoulements illégaux, obligations de quitter le territoire sans délai, séparations des familles, mises en danger des personnes...) :

- Recueil des témoignages et des pièces, contact avec avocats, constitution du dossier etc.

- Saisine du tribunal administratif de Marseille au nom de Tous Migrants le 24 novembre 2021 pour demander l'application par la préfecture du droit à l'hébergement d'urgence. Cette saisine s'est faite dans le contexte de fermeture du refuge solidaire pour dépassement de jauge. Cette saisine a été rejetée au motif du renforcement des contrôles à la frontière, qui de fait ont réduit le nombre de passage en les rendant plus dangereux et plus compliqués, l'urgence n'étant plus établie.

- Saisine du tribunal administratif et du conseil d'état par l'ANAFE (Tous Migrants co-requérant) sur les lieux de privation de liberté que constituent les algécos attenants aux locaux de la Police aux frontières à Montgenèvre

- Plusieurs saisines individuelles du tribunal administratif. Ce sont principalement des exilé-es qui se sont vu délivrer à la frontière ou dans un gare une obligation de quitter le territoire sans délai. Ces personnes disposent de 48 heures pour faire appel de cette décision. Les décisions rendues par le tribunal sont positives dans le cas où la personne a déclaré devant la PAF ou la police qu'elle désirait demander l'asile, ou encore quand la situation individuelle de la personne n'a pas été suffisamment prise en compte par l'autorité préfectorale. Ces recours se font en lien avec un pôle d'avocats de Marseille.

- Soutien à un mineur dans sa plainte contre la police pour violences et vols : condamnés en 2020 en 1ère instance à 6 mois de prison avec sursis et 5 ans d'interdiction d'exercice de la fonction publique, un des policiers en question avait fait appel; l'audience a eu lieu le 28 avril à la cour d'appel de Grenoble qui a réduit la peine à deux mois de prison avec sursis.



- Plusieurs signalements au procureur de Gap sur des situations de séparation de famille, de violences policières, de mise en danger de la vie d'autrui. Ces signalements sont importants même si cela ne débouche pas sur une instruction, car cela nous permet au fur et à mesure d'avoir un dossier conséquent de faits signalés de manière tout à fait formelle à la justice et de documenter les dénis de droits à la frontière.

- Saisine des autorités indépendantes sur des situations particulièrement graves (avec la DDD, CGPL, CNDM, CCNE, UNICEF).

---

La documentation des violations des droits à cette frontière revêt aussi une importance capitale pour sensibiliser l'opinion publique aux pratiques illégales systématiques de l'Etat.

Ceci passe essentiellement par des observations, prises de témoignages, et la présence de médias qui réalisent des reportages ou des articles. Toute cette documentation a entre autres été communiquée à la commission d'enquête parlementaire sur les migrations lors de notre audition.

- Les maraudes solidaires avec des députés européens et sénateurs de décembre 2020 à mars 2021. La présence de parlementaires témoignant de refoulements et de « propos racistes » a rendu encore plus crédibles les faits que nous dénonçons depuis tant d'années. Cette action encadrée par MDM, ANAFE et Tous Migrants s'est conclue par la publication du recueil de témoignages de tous les parlementaires présents lors de ces maraudes, témoignages qui pourront servir pour des signalements et autres saisines.

- Les observations avec l'ANAFE et la CAFI : ces périodes d'observations en face des bâtiments de la PAF menées sur des durées de 48 h ou un peu moins nous amène à rédiger des rapports d'observations dans lesquels nous décrivons les mouvements des forces de l'ordre, les interpellations, la durée de détention dans les algécos.

- La prise de témoignages des personnes exilées arrivés au refuge sur leur condition de passage et / ou leur condition d'interpellation par les forces de l'ordre.

### **Tous Migrants partie civile aux cotés de la famille de Blessing Matthew**

Depuis la mort de Blessing en mai 2018, Tous Migrants est au côté de sa famille et agit pour connaître les faits qui ont conduit à ce drame.

Pour rappel : le tribunal de Gap par son ordonnance du 18 juin 2020 déclarait la plainte avec constitution de partie civile irrecevable et clôturait l'instruction de cette affaire par non-lieu ab initio. Tous Migrants et la famille de Blessing ont fait appel de cette décision au vu des incohérences du dossier et face aux questions restant en suspens sur les conditions dans lesquelles s'est déroulé ce drame. Un dossier d'une quarantaine de pages était alors transmis par notre avocat à la cour d'appel de Grenoble mettant en exergue les contradictions entre les différents témoignages des gendarmes mobiles.

Le 9 février 2021, malgré les éléments fournis, la cour d'appel nous déboutait de notre demande d'ouverture d'information et confirmait l'ordonnance rendue par le tribunal de Gap en 2021.

## • SOUTIEN AUX SOLIDAIRES

La criminalisation et le harcèlement judiciaire et policier des solidaires ont été particulièrement intense en cette année 2021.

### LES AMENDES POUR NON-RESPECT DU COUVRE-FEU

Les maraudes ont été compliquées à mener en raison du confinement en vigueur. Toutes les personnes en maraude étaient munies d'ordre de mission conformément aux règles en vigueur. Qu'importe, le non-respect du couvre-feu fut prétexte à une cinquantaine d'amendes, certains maraudeurs s'en voyant délivrés jusqu'à quatre par soirée.

Ces amendes clairement injustifiées ont été contestés avec succès au tribunal de police. Nous avons aidé chaque personne concernée à constituer son dossier : témoignage, courrier, liste des pièces à joindre. Des saisines au procureur et à la Préfète ont également été envoyées.

### LES PROCÈS DES MARAUDEURS

#### Le 22 avril 2021 : Procès de deux maraudeurs à Gap

En novembre 2020, lors d'une maraude, les gendarmes interpellèrent deux maraudeurs et une famille afghane dont la femme est enceinte de 8 mois. Le groupe se trouvait près du village du soleil sur le territoire français poursuivis pour aide à l'entrée d'étrangers en situation irrégulière sur le territoire français, ils ont été jugés le 22 avril au tribunal de Gap.

Ce jour-là, 250 personnes étaient rassemblées à Gap en soutien et de nombreux médias étaient présents. Plusieurs personnes ont témoigné à ce procès (Tous Migrants et MDM) tant les accusations qui pesaient contre eux étaient fausses et ne reposaient que sur le témoignage d'un gendarme mobile arrivant tout juste du Morbihan et ne maîtrisant pas du tout la géographie de la frontière. Les 2 maraudeurs ont été condamnés à deux mois de prison avec sursis et n'ont pas fait appel de cette condamnation.



## Le 27 mai 2021 : Procès en appel des 3+4 de Briançon

Les 3+4 de Briançon, ces solidaires interpellés en avril 2018 lors d'une manifestation en protestation à la présence de Génération Identitaire, avaient été jugé en première instance le 8 novembre 2018. Ce procès avait alors suscité une vague de solidarité internationale.

Condamnés à des peines lourdes et inédites pour des solidaires, de six mois avec sursis jusqu'à douze mois avec sursis dont quatre mois de prison ferme, ils avaient fait appel de cette condamnation. A nouveau il a fallu mobiliser des soutiens, organiser des événements, travailler avec les avocats et les prévenus pour préparer au mieux leur défense.

Le 27 mai, une manifestation de soutien réunissant artistes et solidaires réunissait plusieurs centaines de personnes devant la cour d'appel. Au terme de huit heures d'audience, l'avocat général requérait trois mois avec sursis pour 6 des prévenu et huit avec sursis pour le 7ème, poursuivi aussi pour outrage.

Le 9 septembre, la décision tombait : tous étaient relaxés du délit d'aide à l'entrée. Ne restait qu'une condamnation de quatre mois de sursis pour la personne poursuivi pour outrage.



© Baptiste Soubra



## 2.3 PÔLE MARAUDE

La militarisation de la frontière, qui s'est encore renforcée au cours de l'année 2021, rend les maraudes toujours aussi indispensables. A la frontière, les refoulements systématiques des personnes exilées provoque la mise en danger de ces personnes qui prennent des itinéraires dangereux pour éviter les contrôles policiers.

### • LES MARAUDES EN 2021

Le partenariat avec Médecins du Monde (MDM) et le collectif maraude s'est renforcé au cours de l'année. Durant l'hiver 2021, les maraudes se sont déroulées quasiment quotidiennement, le plus souvent la nuit. A partir d'avril, les maraudes se sont souvent prolongées jusque très tard dans la nuit et parfois jusqu'au matin. A partir du 14 juin, des maraudes ont aussi eu lieu au moins une fois par semaine. Les maraudes quotidiennes ont repris depuis novembre.

L'équipe des maraudeurs continue à s'étoffer et à se structurer : élaboration d'outils, formation des maraudeurs et maraudeuses (une maraude initiation par semaine depuis novembre), charte du collectif maraude, procédure d'accueil des nouvelles personnes avec création d'une adresse mail dédiée, rédaction d'un message type et d'un livret d'accueil, informations sur les risques climatiques liés au milieu montagnard, formation gelures et hypothermie dispensée par l'hôpital en lien avec MDM, supervision en lien avec MDM...

L'effort de formation de nouveaux et nouvelles doit se poursuivre pour renforcer les équipes et la sécurité de toutes et tous.

### • LOCAL MARAUDE

Début janvier 2021, nous n'avions plus de local dédié aux maraudes. Nous avons trouvé des solutions temporaires et depuis septembre nous occupons un local (partagé avec l'association Éko «low tech for refugees») aux Terrasses Solidaires qui abritent aussi le Refuge Solidaire. Une convention entre Tous Migrants et Éko définit les usages du local. La proximité avec le refuge est un élément facilitateur.

### • MARAUDES PARLEMENTAIRES



Pendant 12 semaines des parlementaires se sont succédés les week-ends pour venir observer ce qui se passe à la frontière en matière de déni des droits des personnes exilées et de pratiques policières. Leurs témoignages ont fait l'objet d'un document (à voir sur notre site web).

## • MILITARISATION DE LA FRONTIÈRE

Depuis octobre 2021, un escadron supplémentaire de gendarmes mobiles a été affecté à la frontière. Ainsi, actuellement, 240 agents des forces de l'ordre sont présents à la frontière (PAF, gendarmes mobiles, militaires de l'opération sentinelle, et parfois réservistes).

## • L'INTIMIDATION ET LA RÉPRESSION POLICIÈRE SE POURSUIVENT

**À l'encontre des personnes exilées** : refus d'entrée et refoulements en Italie, non respect des procédures, séparations des familles lors des interpellations, extractions des personnes exilées des véhicules des maraudeurs...

**A l'encontre des maraudeurs et maraudeuses** : nombreuses amendes pendant le deuxième confinement, contrôles d'identité à répétition, filatures dans Montgenèvre et jusqu'à Briançon, deux gardes à vue, non reconnaissance des compétences des soignants de l'unité mobile de mise à l'abri par les agents de la PAF..



© Juliette Pascal

## • BILAN CHIFFRÉ DU COLLECTIF MARAUDE

Les données n'ont pas été recueillies de façon systématique.

- Cependant sur la période du 9/02/21 au 28/04/21 soit 68 jours : 73 maraudes effectuées, dont 17 en journée, qui ont permis la mise à l'abri de 486 personnes exilées.
- Du 29/11 au 31/12/21 soit 33 jours : 33 maraudes effectuées, dont 2 en journée, qui ont permis la mise à l'abri de 122 personnes exilées.
- Une maraude mobilise en moyenne 10 personnes.
- Au cours de ces périodes il y a eu 354 contrôles d'identité.

## 2.4 PÔLE COMMUNICATION

---

La communication publique au sujet de nos activités et plus généralement de la situation dans le Briançonnais et aussi au-delà de nos montagnes est appréciée et toujours très suivie.

Nous avons voulu, cette année, améliorer nos différents outils :

- Notre site internet, qui contabilise maintenant plus de 500 visites par semaine.
- Notre page Facebook, plus de 14 000 abonné(e)s, 12 630 j'aime, plus de 60 000 personnes touchées pendant la fermeture du refuge en novembre 2021.
- Les réseaux sociaux Instagram (845 abonné(e)s au 30/01/22) et Twitter (3 272 abonné(e)s au 30/01/22).
- Sans oublier la lettre d'information que nous avons souhaitée mensuelle et adressée à 4220 abonné(e)s.

Comme il nous était difficile de nous libérer et de donner plus de temps que possible, nous avons fait appel à différents stagiaires : Margot, Nolwenn puis Léo nous ont accompagné dans ce souci d'amélioration. Un grand merci à eux !

### • BILAN DES ACTIONS DE COMMUNICATION EN 2021

- Rédaction de 7 lettres d'information envoyées à une liste de diffusion de 4220 abonnés et envoi de 4 « Flash Letter » ponctuelles pour des urgences à communiquer.
- Co-rédaction et diffusion des communiqués de presse.
- Restructuration du site internet et actualisation.
- « Alimentation » du compte Instagram, Facebook et Twitter.

### • CE QUI RESTE À FAIRE ET À AMÉLIORER EN 2022 :

- Maintien de la lettre d'information mensuelle.
- Suivi et finalisation de la refonte du site internet.
- Diffusion d'informations ponctuelles pour les événements (Flash Letters).
- Mise à jour des fichiers « Adhérents », « Donateurs », abonné(e)s à la lettre d'information...
- Maintien du suivi des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter).

### • ORGANISATION POUR 2022 :

Comme toutes ces actions de communication sont très chronophages et ne peuvent reposer que sur l'aléatoire de la présence de stagiaires, le CA du Mouvement Citoyen Tous Migrants a décidé début janvier 2022 de salarier une personne (à hauteur pour l'instant de 20h/semaine) pour s'en occuper. Bienvenu à Juliette, recrutée à compter du 1er Février 2022.

## 2.5 PÔLE DIALOGUE

Les objectifs du pôle dialogue tendent à la sensibilisation du grand public sur les enjeux de la migration dans la zone de Briançon et à un niveau international. Nos activités sont en lien étroit avec l'actualité, à laquelle nous devons adapter nos interventions, afin de sensibiliser le public au contexte fragile du Briançonnais.

### • ACTIVITÉS DU PÔLE DIALOGUE

- Sensibilisation des touristes : notre partenariat avec le CCAS de Monétier s'est poursuivi cette année avec 10 interventions, dont 2 en été. Ces interventions prennent plusieurs formes ; tenue d'un stand avec vente de livres, diffusion de film ou court-métrage, quizz sur l'histoire des migrations. Nous sommes également intervenus au CCAS de Savines.

- Sensibilisation en milieu scolaire : malheureusement, du fait de l'épidémie, aucune intervention en établissement scolaire n'a pu être effectuée en 2021.

- Sensibilisation des Briançonnais : le contact avec les habitants du Briançonnais permet de mesurer la perception des habitants de la situation migratoires à Briançon et leurs potentielles interrogations. Nous nous rencontrons fréquemment sous diverses formes.

- A Freyssinières autour du four à pain ou lors des événements « retour à dormillouse » où nous nous sommes entretenus avec les habitants en Juillet et Aout.

- Nous sommes présents annuellement au salon du Livre à l'Argentiere, les 13 et 14 Aout, où nous avons proposé le livre de Stéphanie Besson « Trouver Refuge ». Petite exposition, rencontres avec des touristes solidaires dans leur région, et explications sur la situation.

- Remise du « sac de la fraternité » à la Petite Amal et présence lors de sa venue.

- En juillet, nous avons diffusé « The Milky Way » a l'Eden Cinéma et « Déplacer les montagnes » à la maison Bessoulie, avant un temps d'échange avec le public.

- Autre :

- A l'occasion des 60 ans du CCFD-Terre solidaire nous sommes intervenus à Gap pour présenter la situation à Briançon et répondre aux questions.

- Conjointement avec le pôle événementiel, nous avons participé à l'organisation de la Faites de la Fraternité du 18 décembre. Elaboration du programme, organisation logistique et soutien aux activités le jour-j.

- Sensibilisation des chercheurs, élus : certains membres de Tous Migrants sont intervenus en mai 2021 à l'évènement « Ateliers des savoirs partagés » organisé par différents acteurs de la solidarité de Briançon et des universités de toute la France, en novembre à un colloque organisé par les élèves de Sciences Po Grenoble sur l'évaluation des politiques migratoires. Et nous avons également rencontré les élèves du Master Migrations de l'université de Poitiers le 03 décembre afin de répondre à leurs questions sur la situation du Briançonnais.



© Monique Bonnafous

## • PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

L'équipe est composée de 6 membres bénévoles et s'est renforcée grâce à l'arrivée en septembre de Julie, service civique mise à disposition par le CCFD-Terre Solidaire, notre partenaire.

## • BESOINS DU PÔLE

Les activités du pôle dialogue sont essentielles à la prise de conscience collective de la population française concernant les bafouements des droits aux frontières et des situations dramatiques s'y déroulant. En 2022, nous aimerions développer nos interventions auprès d'un public jeune dans les écoles mais avons besoin de bénévoles prêts à s'engager dans ce domaine ainsi que d'établir des contacts avec des établissements. L'implication peut également prendre la forme d'une tenue de stand à un évènement, à l'intervention en milieu touristique, ou juste un tractage sur le marché à nos côtés !



# 3. RAPPORT FINANCIER

1ER JANVIER - 31 DÉCEMBRE 2021

## LE CHOIX DE L'AUTONOMIE FINANCIÈRE AUPRÈS DE NOS ADHÉRENTS ET DONATEURS

L'année 2021 constitue notre cinquième exercice depuis que notre Mouvement citoyen (créé en septembre 2015) s'est constitué en association le 1er janvier 2017 sous le nom de Mouvement citoyen Tous Migrants. Depuis cette date, plus de 1800 personnes ont adhéré ou effectué un don au moins une fois. Notre objectif est de fidéliser le maximum d'adhérents et de donateurs pour renforcer notre crédibilité et notre capacité d'agir. Au cours du dernier exercice, 713 personnes physiques ont adhéré et/ou effectué un don à notre association.

Les ressources de l'association sont composées quasi exclusivement de dons sans contrepartie, dont les contributions de nos adhérents et sympathisants représentent la part principale. C'est un choix stratégique qui s'inscrit dans notre volonté d'assurer notre autonomie financière pour agir en toute indépendance, sans dépendre de subventions

### Origine des ressources

Exercice	Nb adhérents et donateurs (1)	Adhésions	Dons individuels	Dons ONG	Recettes annexes	Montant total
2017	138	16,6 %	56,5 %	0 %	26,9 %	12 530 €
2018	480	4,5 %	40,4 %	43 %	8,9 %	64 897 €
2019	349	5,6 %	76,5 %	5,9 %	12 %	47 353 €
2020	450	4 %	88,6 %	2,6 %	4,8 %	46 194 €
2021	713	5,8 %	55,5 %	30,2 %	8,5 %	115 065 €

(1) : personnes physiques

Tous Migrants perçoit également des dons de la part d'autres associations qui soutiennent nos actions. Cette année, les dons effectués par ces associations s'élèvent à près de 35.000 €, ce qui représente 30 % du total de notre financement en 2021. Cette contribution importante s'explique par notre volonté d'établir un partenariat durable avec plusieurs ONG pour nous aider à franchir une nouvelle étape de notre fonctionnement. C'est le cas désormais avec le CCFD-Terre Solidaire et le Forum Civique Européen. Cette nouvelle étape repose notamment sur le recrutement d'une petite équipe permanente pour soulager les bénévoles, développer notre influence et le nombre de nos adhérents et favoriser l'implication de toutes et tous. Les recettes annexes sont surtout procurées par la revente des livres, documents et autres objets (tee-shirts, écocup) que l'équipe Dialogue propose sur le stand à l'occasion de ses interventions et lors des manifestations. Ces recettes s'élèvent à 6.160 euros en 2021, soit 6,3 % de l'ensemble. Nous avons également perçu 2.333 € au titre de l'aide de l'Etat relative au contrat CIFRE (voir ci-après), qui en année pleine représente 14.000 €. S'ajoutent enfin les recettes d'une collecte effectuée pour les obsèques de Sangaré, une personne très investie et très appréciée dans le Briançonnais, mais qui n'a pas supportée le rejet de sa demande d'asile après s'être dévoué corps et âme pour les autres depuis son arrivée en 2018.

## **UNE NOUVELLE ÉTAPE DE LA VIE DU MOUVEMENT AVEC L'APPUI D'UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS**

La décision de recruter des salariés a été validée lors de l'AG du 11 novembre 2019. Nous avons pris le temps pour mûrir cette décision et constituer un fonds de roulement permettant de franchir cette étape en toute sécurité financière, avec une équipe constituée aujourd'hui de 5 personnes :

- Léo, étudiant en Sciences Politiques, stagiaire du 1er septembre au 31 décembre 2021, notamment en charge des lettres d'information mensuelle et de la refonte de notre site Internet. Depuis le 1er février 2022, Juliette a pris le relais, dans le cadre d'un emploi salarié en CDI à mi-temps, sur un poste de responsable de la communication.
- Anthime, assistant de gestion recruté mi septembre 2021, sous contrat d'apprentissage pendant 2 ans, dans le cadre d'une convention de mise à disposition par Médecins sans Frontières ;
- Julie, recrutée en service civique pour 9 mois depuis septembre 2021, dans le cadre de notre partenariat avec CCFD-Terre Solidaire, auprès des équipes Dialogue et Événementiel.
- Daphné, salariée doctorante depuis novembre 2021 pour une durée de 3 ans, sous convention CIFRE en partenariat avec l'Université de Poitiers. Daphné réalise une thèse sur les pratiques policières à la frontière, en lien avec l'équipe Juridique.
- Barbara, juriste recrutée en CDD depuis le 1er février 2022 pour appuyer l'équipe Juridique.

Sur l'ensemble de l'exercice écoulé, les frais liés à la rémunération des salariés et des stagiaires sont devenus le premier poste de dépense. Depuis que l'équipe est au complet, le rythme de dépenses mensuelles pour ce seul poste représente désormais 11.000 euros, charges sociales comprises.

Le recrutement de l'équipe a été précédée par la recherche d'un local indispensable. Nous disposons désormais d'une base logistique à laquelle on peut associer les frais de fonctionnement suivants pour l'exercice 2021 : Achats de documentation (3.859 €), Loyers et taxes (4.320 €), Achats de matériels et fournitures (5.271 €), Communication, édition, internet... (4.933 €), Assurances (533 €), Frais bancaires (222 €), soit un total de 19.138 €, représentant 28,6 % de l'ensemble du budget de fonctionnement.

La part croissante des dépenses juridiques illustre l'importance des actions en contentieux engagées par l'équipe juridique en accord avec notre conseil d'administration. Le total des honoraires versés au cours de l'exercice s'élève à 12.541 €, soit 19 % des dépenses de fonctionnement. Ce poste devrait encore augmenter de manière significative dès cette année 2022.

Rappelons à cette occasion que les actions juridiques financées par Tous Migrants ne concernent jusqu'à présent que celles portant sur la défense des droits fondamentaux des personnes exilées. Les actions portant sur la défense des personnes solidaires sont financées par le comité de soutien aux 3 + 4 + ... au sein duquel nous sommes évidemment très investis. Tous Migrants est d'ailleurs mandaté par le comité de soutien pour gérer sa trésorerie qui fait l'objet d'une comptabilité séparée. Pour plus de lisibilité, les sommes appartenant au comité de soutien figurent au passif de notre bilan dans un compte spécifique. Ces sommes sont placées dans un livret auprès du crédit mutuel (Livret Bleu). Un décalage temporaire se produit nécessairement à chaque fois que notre compte courant encaisse des dons pour le comité de soutien ou règle des factures le concernant. Au 31 décembre 2021, le comité de soutien dispose de 7.793 €.

Les dons à d'autres organismes s'élèvent à 14.051 €. Ils sont principalement constitués de dons aux lieux d'hébergement solidaires et des frais de rapatriement du corps de Sangaré.

Au final, l'exercice 2021 dégage un excédent de 47 314 € qui va venir augmenter le fonds de roulement prudemment constitué au fil des exercices précédents.

Il faut tenir compte également des dépenses d'investissement engagées au cours de cet exercice pour un montant de 5 096 € comprenant principalement des ordinateurs (3) et du matériel de bureau. C'est le premier exercice au cours duquel l'association investie dans du matériel. Jusqu'à présent, son fonctionnement reposait uniquement sur le matériel des bénévoles, ce qui reste encore largement le cas.

Nous avons également investi au printemps 2021 de manière « immatérielle » en achetant deux parts sociales de la SCI locale qui fait partie des acquéreurs du bâtiment des Terrasses Solidaires. Cet investissement apparaît dans le bilan sous la désignation « participation LTS » pour un montant de 2.000 €.

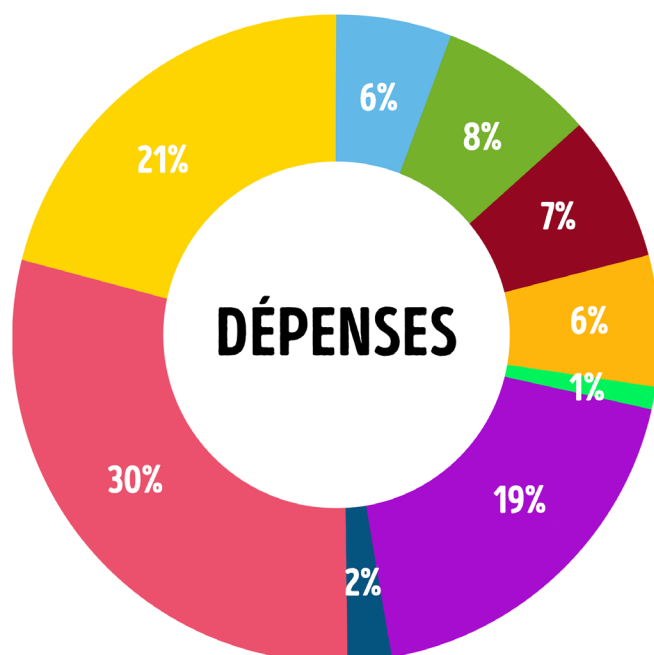
Compte tenu des investissements, notre fonds de roulement se situe au 31 décembre à 117.026 €, ce qui représente 8 mois de fonctionnement selon nos prévisions pour 2022.

Vous trouverez ci-après le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de tableaux et graphique, puis le bilan au 31 décembre 2021.

<b>RECETTES</b>	<b>Montant</b>	<b>%</b>
Adhésions simples	6 638 €	5,8 %
Dons adhérents et sympathisants	63 886 €	55,5 %
Dons associations et fondations	34 770 €	30,2 %
Subvention CIFRE	2 333 €	2 %
Revente ouvrages et objets	6 160 €	5,3 %
Divers (collectes, participations aux	1 278 €	1 %
<b>Revenus totaux</b>	<b>115 065 €</b>	<b>100 %</b>

<b>DÉPENSES</b>	<b>Montant</b>	<b>%</b>
Achats ouvrages, documentation, objets	3 859 €	6 %
Matériels et fournitures	5 271 €	8 %
Communication, édition, internet...	4 933 €	7 %
Loyers et taxes	4 320 €	6 %
Assurances	533 €	0,7 %
Frais bancaires	222 €	0,3 %
Honoraires	12 541 €	19 %
Déplacements	1 389 €	2 %
Salaires, indemnités et charges sociales	19 783 €	30 %
Dons à d'autres organismes	14 129 €	21 %
<b>Dépenses totales</b>	<b>66 980 €</b>	<b>100 %</b>

<b>Résultat</b>	
<b>Résultats bruts</b>	<b>48 085 €</b>
<b>Amortissements</b>	<b>771 €</b>
<b>Résultats nets</b>	<b>47 314 €</b>



- Salaires, indemnités, charges sociales
- Dons à d'autres organismes
- Loyers et taxes
- Matériels et fournitures
- Communication, édition, internet
- Achats ouvrages, documentation, objets
- Frais bancaires et assurances
- Honoraires
- Déplacements

### Bilan au 31/12/2021

ACTIF				PASSIF	
Intitulé	Brut	Amortissement & Prov.	Net au 31/12/2021	Intitulé	Net au 31/12/2021
<b>IMMOBILISATIONS</b>				<b>FOND SOCIAL</b>	
Immobilisations corporelles	5096 €	771 €	4325 €	Report à nouveau	76038 €
Participation LTS	2000 €		2000 €	Résultat de l'exercice	47313 €
<b>TIERS</b>				<b>TIERS</b>	
Débiteurs et créiteurs divers			3228 €	Fournisseurs	949 €
<b>COMPTES FINANCIERS</b>				<b>DGFIP</b>	<b>34 €</b>
Chèques à encaisser			1140 €	Comité de soutien 3+4 +...	7793 €
Compte en ligne			10959 €	Charges à payer	8775 €
Compte-courant			62180 €		
Livret Bleu			7070 €		
Livret NEF			50000 €		
<b>TOTAL ACTIF</b>			<b>140902 €</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>140902 €</b>

# 4. NOS ORIENTATIONS

---

## UN MONDE MENAÇANT ET INCERTAIN

Nous sommes déterminés à renforcer nos actions de plaidoyer pour le respect des droits fondamentaux, par nos manifestations, par le débat public, par la saisie des autorités indépendantes (Défenseure des Droits, Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, Contrôleur des Droits de Privation de Liberté...), et par l'action en justice.

Il ne s'agit pas d'en faire plus au risque de l'épuisement, mais de faire mieux en priorisant nos actions, en travaillant en coopération avec les autres associations agissant aux frontières, et en renforçant notre partenariat avec les ONG qui nous soutiennent.

Cette Assemblée Générale revêt cette année une importance capitale pour Tous Migrants, au regard des enjeux migratoires :

- à grande échelle : crise écologique, renforcement des inégalités, multiplications des conflits armés y compris en Europe, montée de l'autoritarisme et de la xénophobie, criminalisation croissante des personnes exilées et solidaires, renforcement des logiques d'enfermement...

- au plan national : dérive autoritaire de l'État, menaces contre le milieu associatif (loi contre le « séparatisme »...), banalisation des idées d'extrême droite dans le débat public, incertitudes du contexte électoral...

- au niveau local : militarisation croissante de la frontière, enquêtes du procureur contre Refuges Solidaires, plainte du directeur général de la police nationale contre Tous Migrants pour diffamation, poursuite du harcèlement des maraudeurs (contrôles à répétition, filatures, amendes...), hostilité de la majorité des élus locaux...

Malgré ce monde de menaces et d'incertitudes, partout sur les autres continents, en Europe et en France, des hommes et des femmes refusent l'inacceptable, c'est-à-dire toutes les formes de déshumanisation. Ce sont les personnes qui osent manifester en Russie contre la guerre, ce sont les habitants qui proposent un gîte, un repas à celles qui fuient sur la route de l'exil, ce sont ces policiers qui refusent les traques et qui regardent ailleurs, ce sont les contrôleurs qui laissent poursuivre leur route à des personnes sans ressources, ce sont les passants qui ne se détournent pas devant une personne en détresse, ce sont les professionnels qui agissent sans discrimination, ce sont les gens qui s'entraident...

Selon leurs possibilités, ces hommes et ces femmes prennent alors leurs responsabilités et mettent en pratique les principes évoqués par Mireille Dalmas-Marty : « **tous différents, tous interdépendants, tous solidaires** ».

# LA MISE EN PLACE D'UNE ORGANISATION INTERNE SOUTENABLE, ASSOCIANT BÉNÉVOLES ET SALARIÉS, ET À L'IMAGE DU MONDE QUE NOUS VOULONS

Ces six années de mobilisation nous ont beaucoup éprouvé. De nombreux bénévoles ont dû prendre du recul pour se protéger face à toute cette violence infligée sous nos yeux par notre propre pays à des personnes sans défense. La politique de déshumanisation envers les personnes exilées a également des effets délétères envers les personnes qui tentent de les aider. Sans la participation de bénévoles venus de partout, ni l'accueil d'urgence, ni les maraudes ne pourraient tenir.

En dehors des coups de main ponctuels, les activités de Tous Migrants ne se prêtent pas aisément à des renforts temporaires sans un lien durable préalable. Nos actions s'inscrivent en effet dans la durée. Même les événements ponctuels comme la Grande Maraude exigent des semaines de préparation. C'est pourquoi nous avons décidé lors de l'AG du 11 novembre 2019 de renforcer notre équipe par le recrutement de salariés qui pourraient prendre en charge une part de ce travail de fond.

Le principal objectif de ce renfort salarié est de rendre notre action soutenable et ainsi plus accessible pour les bénévoles, sans pour autant pressuriser l'équipe salariée. C'est d'ailleurs pourquoi nous avons décidé de recruter d'emblée une véritable équipe, composée de 4 à 5 personnes.

## LE RENFORCEMENT DES LIENS AVEC NOS ADHÉRENTS ET DONATEURS POUR MIEUX POURSUIVRE NOS ACTIONS

Il nous faut désormais consolider ce changement aussi bien dans notre organisation générale, nos manières de travailler ensemble entre salariés et bénévoles, que dans nos modes de financement. Plus que jamais nous dépendons de nos adhérents et sympathisants. Mais nous revendiquons cette dépendance, et seulement celle-là, car elle est le gage de notre crédibilité et de notre indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics ou privés.

Nous pensons nécessaire de capitaliser le travail réalisé depuis notre création et de le porter dans le débat public par tous les moyens que nous nous sommes donnés. C'est pourquoi, grâce aux ressources nouvelles procurées par l'équipe salariée, nous voulons renforcer l'impact de nos actions. Nous le ferons en priorisant celles-ci en fonction de nos capacités et de la gravité des sujets. Nous voulons poursuivre et améliorer notre travail de documentation, de mise en visibilité des atteintes aux droits à la frontière.

Enfin, notre assemblée générale devra se prononcer comme les statuts le prévoient, sur le montant de l'adhésion. Celle-ci est fixée actuellement à 5 €. Nous proposons que le montant de 5 € soit un minimum, afin de laisser la possibilité aux personnes adhérentes de donner plus si elles le souhaitent, ce que beaucoup font spontanément. Nous avons d'ailleurs libellé la présentation de l'adhésion de cette manière sur la page internet où l'on peut enregistrer l'adhésion et payer sa cotisation.

Place maintenant au débat, sur ces orientations, et sur les autres points dont l'assemblée voudra se saisir !

# 5. ANNEXE

## Situation des membres actuels du Conseil d'Administration devant l'AG du 12 mars 2022

Prénom, Nom	Commune	Observations
Agnès ANTOINE	La Roche de Rame	Réélue le 06/03/2021
Monique BONNAFOUS	La Salle	Réélue le 06/03/2021
Marianne CHAUD	Puy-St-Vincent	Sortante/non candidate
Benoît DUCOS	Briançon	Réélu le 06/03/2021
Paquerette FOREST	Villard St Pancrasse	élue le 11/11/2019
Juliette PASCAL	Les Alberts, Montgenèvre	Élue le 06/03/2021, démission le 30/01/2022
Michel ROUSSEAU	Briançon	Réélu le 06/03/2021
Alfred SPIRA	Briançon / Paris	Élu le 06/03/2021
Emmanuelle VINCENT	Guillestre	élue le 11/11/2019
Patrick YSEBAERT	Briançon	élu le 11/11/2019

- Nombre de membres au CA selon nos statuts : 15 maximum
- Nombre de postes possible à pourvoir : 7



